

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ D'ARGENTEUIL  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**

**PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Morin-Heights tenue à la salle communautaire, 567, chemin du Village, le lundi, 11 juin 2007, à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Rita O'Donoghue et Mona Wood ainsi que Messieurs les conseillers Timothy Watchorn, Claude P. Lemire, Owen LeGallee et Gilles Coutu et formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel Plante.

Le Directeur général, Yves Desmarais, est présent.

La présente session spéciale du Conseil a été convoquée par le Directeur général conformément aux dispositions de l'article 152 et suivants du Code municipal.

Tous les membres sont présents et il est unanimement résolu que le dossier du barrage Christieville soit ajouté à l'ordre du jour.

**131.06.07 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

1. Ouverture de la session et constat du quorum
2. Avis de motion
  1. Règlement 415 « Plan d'urbanisme »
  2. Règlement de Zonage 416
  3. Règlement de lotissement 417
  4. Règlement de construction 418
  5. Règlement « Permis et Certificat » 419
  6. Règlement « PIIA » 420
3. Levée de l'assemblée

**A.M. 07.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 415**

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Claude P. Lemire que le Règlement 415 – Plan d'urbanisme sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier, le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

## ***Municipalité de Morin-Heights***

### **A.M. 08.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 416**

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Gilles Coutu que Règlement de zonage numéro 416 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier, le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

### **A.M. 09.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 417**

---

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Rita O'Donoughue que le Règlement de lotissement 417 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier, le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

### **A.M. 10.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 418**

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Tim Watchorn que le Règlement de Construction 418 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier, le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

### **A.M. 11.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 419**

---

Avis de motion est donné par Madame la Conseillère Mona Wood que le Règlement sur les Permis et certificats 419 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

### **A.M. 12.06.07 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 420**

---

Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Owen Legallee que le Règlement sur les Plan d'implantation et d'intégration architectural 420 sera présenté pour adoption lors d'une prochaine session.

Le projet de règlement ayant été remis aux membres du Conseil avant le comité plénier, le directeur général sera dispensé d'en faire la lecture lors de sa présentation pour adoption.

**Municipalité de Morin-Heights**

**132.06.07 RÈGLEMENT 352 – BARRAGE CHRISTIEVILLE**

---

Considérant que le Conseil a mis fin au mandat de Les consultants Bafa Inc. suite aux délais indus dans le dossier de rénovation du Barrage Christieville;

Considérant que la municipalité a sollicité une offre de service de Gilles Taché et associés, Inc., ingénieurs conseil;

Il est proposé par Madame la Conseillère Rita O'Donoughue  
Et unanimement résolu :

Que ce Conseil octroie le contrat de service professionnels pour la préparation des plans, devis et dossier pour l'obtention du certificat d'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs visant la réfection du Barrage Christieville au montant maximum de 25 000 \$ à Gilles Taché et associés Inc.

Que le Conseil autorise l'administration à recourir aux services professionnels de biologiste et autres professionnels afin de répondre aux demandes des analystes du Ministère du développement durable et l'environnement et des parcs.

**133.06.07 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée, il est 19h15.

---

Michel Plante  
Maire

---

Yves Desmarais  
Directeur général  
/ secrétaire-trésorier